



Des convictions responsables:
Le bien commun à l'épreuve de la réalité.

Geoffroi de Reboul

Octobre 2014

« Il y a des notions communes, dont tous les hommes conviennent également. Les disputes, les séditions, les guerres, d'où viennent-elles? De l'application de ces notions communes à chaque fait particulier. La justice et la sainteté sont préférables à toutes choses, personne n'en doute. Mais une telle chose est-elle juste, est-elle sainte? Voilà sur quoi on s'égorge. Chassons cette ignorance et apprenons à appliquer ces notions à chaque fait particulier; il n'y aura plus de disputes, plus de guerres, Achille et Agamemnon seront d'accord. »

Épictète, *Entretiens* - Livre I, LXII

Du Sahel au Nigéria, en Centre-Afrique et en Irak, la France multiplie aujourd'hui les interventions militaires dans un monde sous tension. Acte éminemment politique, la décision d'engager des troupes sur un théâtre d'opération extérieure repose sur une rationalité souvent difficile à décrire. De nombreux grains de sable semblent vouloir enrayer la machine étatique : contradictions stratégiques aiguës au Proche-Orient, absence de scénario de sortie de crise en Centre-Afrique, manque de moyens remettant en cause la soutenabilité de tels engagements.

Il importe cependant de dégager la logique éthique à laquelle obéit la décision d'engager des troupes sur un TOE. Au cœur de cette problématique, la notion de *guerre juste* bien sûr, mais aussi l'articulation délicate entre une éthique de puissance ne recherchant la cohérence que par rapport au but final des actions menées et une éthique de conviction ne pouvant faire l'économie d'une conformité à certaines valeurs.

Autrement dit, il s'agit de pouvoir conjuguer idéalisme et *Realpolitik*. Gaston Fessard, pour appuyer cette nuance, parlait de la nécessaire dichotomie entre *bien de la communauté* et *communauté du bien*¹ Nous y reviendrons.

Poser la question revient ainsi à se demander de quoi l'homme politique est-il comptable. Avec Weber et Bourdon, l'homme politique, archétype de l'homme d'action, n'aurait à se justifier que des conséquences de ses actes². Tout deviendrait subordonné au résultat final. Mal comprise, le risque est grand qu'une telle rationalité téléologique en vienne à disqualifier toute conviction, toute valeur. Il conviendrait alors de se demander si l'opposition entre ces deux postures, de conviction et de responsabilité, n'est pas factice. C'est la notion de bien commun, ou plutôt de « communion du bien » pour reprendre l'expression du jésuite Gaston Fessard, qui permettrait de conjuguer ces deux dynamiques *a priori* opposées.

Une diplomatie efficace ne peut ainsi faire l'économie d'une réflexion sur cette dialectique, introduite par Fessard, du *bien de la communauté* et de la *communauté du bien*.

1/ Bien de la communauté et communauté du bien

Sous-tendu au *bien de la communauté* se dégagent les intérêts fondamentaux de toute communauté, ici d'un pays. Intérêts économiques, diplomatiques, financiers, sociaux, autant

¹ *Autorité et bien commun*. Fessard, G. Paris, Aubier-Montaigne, 1944.

² *Le Savant et le politique*. Weber, M. Plon, Paris 1995

de priorités recoupant les intérêts vitaux de toute nation. Il s'agit tout bonnement du capital de toute société, que l'on entend défendre et, dans la mesure du possible, accroître. La permanence de ces intérêts pourrait *a priori* justifier une intervention militaire apte à les défendre.

Néanmoins, la grille de lecture proposée par Gaston Fessard induit une dimension supplémentaire : la prise en compte de la *communauté du bien* comme réflexion dimensionnante de toute prise de décision politique. La *communauté du bien* réunit l'ensemble des valeurs propres à une société, un peuple. Droit de l'homme, droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, principes de redistributions des richesses, leur universalité complète le capital particulier que constitue le *bien de la communauté*. Il importe que le *bien de la communauté* s'universalise alors en *communauté du bien*. Sans aucun doute, la crédibilité de nos engagements s'en verra renforcée.

2/ La *Realpolitik*, une tension nécessaire entre ces deux dynamiques

De cette *communauté du bien*, exigeante, procèdent autant de principes universels dont le respect semble parfois vouloir se heurter aux intérêts particuliers d'un peuple³ mais dont la permanence est garante de l'ordre établi.

Il convient alors d'établir cette médiation qui réunisse sans les confondre *bien de la communauté* et *communauté du bien*. L'une accompagne l'autre et l'homme politique voulant s'affranchir de l'un d'eux deviendrait soit un idéologue soit incapable d'assumer les conséquences éthiques de ses décisions.

La tension permanente entre ces deux postures devient ainsi une constante de toute décision politique. L'équilibre sans cesse rompu impose à l'homme politique un ajustement continu de sa décision. Peut-être est-ce vraiment cela la *Realpolitik*, politique ajustée aux exigences de la réalité mais ne renonçant pas à la permanence d'un «fond commun de valeurs».

C'est dans l'appréciation de la finalité recherchée, que se trouve ainsi la meilleure connaissance des moyens à employer. Toute la difficulté repose dans la définition de cette finalité. C'est tout l'enjeu d'une diplomatie de convictions responsables. C'est dans l'accomplissement de cette « communion du bien », apaisement de la tension entre ces deux dynamiques *a priori* contradictoires que se pose les fondations d'une politique diplomatique à la hauteur des enjeux mis en cause.

* *
*

³ Le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes est une notion souvent peu entendue de certaines puissances déterminées à accroître le « bien de leur communauté »...